

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N° 23 : novembre 2024



SOMMAIRE

**Bilan mensuel des déclarations
à l'OMAA :**
Page 2-3

Frelon asiatique
Page 4

Actualités
Page 5-6

Octobre

Le mois d'octobre a fourni une miellée de lierre plutôt satisfaisante dans certains secteurs et avec les conditions météo adéquates, assez douces pour la saison. Des premiers arrêts de ponte sont constatés.

A signaler, des pertes de populations adultes dans les secteurs de la Savoie relayées mais non déclarées à l'OMAA, ne permettant malheureusement pas d'objectiver ces pertes.

D'autre part, les déclarations de nids de frelons asiatiques ont explosé sur la plateforme régionale et de nombreuses prédatations de rucher ont été rapportées.





maa

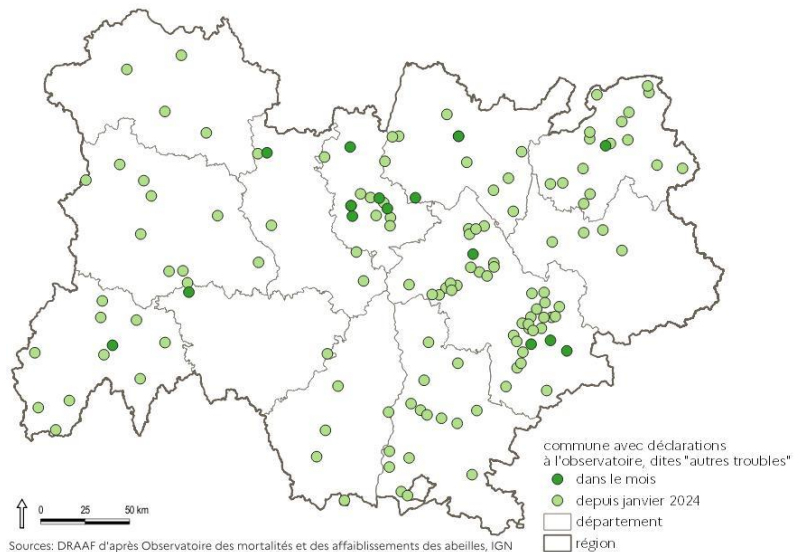


Bulletin mensuel des déclarations à l'OMAA

Le guichet unique de l'OMAA a enregistré seulement 17 déclarations au mois d'octobre 2024 dans 8 départements, en augmentation par rapport à octobre 2023. Une déclaration a été orientée en suspicion de maladies réglementées, une en suspicion de MMA, et 15 vers la voie « autres troubles ».

Voie « autres troubles »

Sur les 15 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », 8 déclarations n'ont pas été investiguées car elles ont fait l'objet d'un accompagnement téléphonique pour des problèmes de varroa, de pression très importante par le frelon asiatique, ou d'ordre zootechnique. Un des cas de varroose a permis une déclaration de pharmacovigilance à l'ANMV (Agence nationale du médicament vétérinaire).

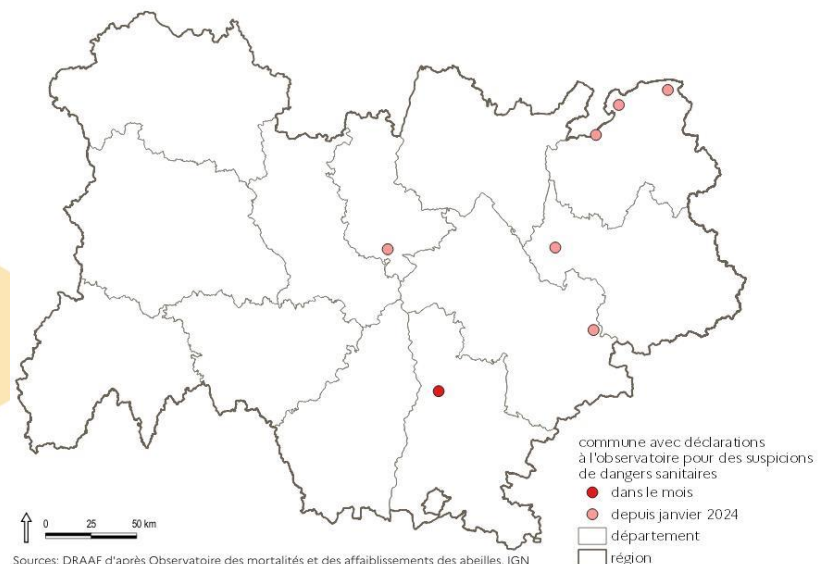


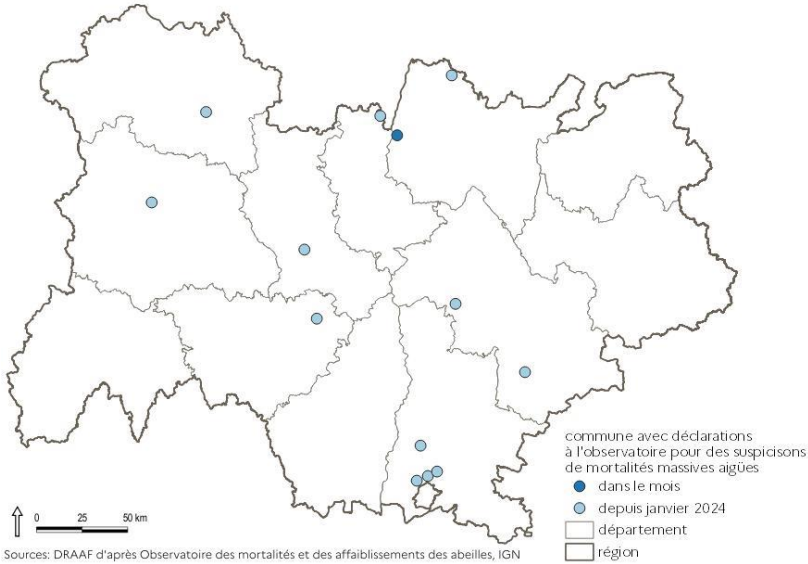
Les 6 autres ont été investiguées ou sont en cours d'investigation.

Deux cas de dépopulations ont d'ores et déjà été conclus par de la varroose malgré la présence de traitement estival conforme. Les autres déclarations concernent des problèmes de qualité des cires, des dépopulations et des colonies qui présentent des signes cliniques neurologiques pour lesquelles des analyses sont en cours.

Voie maladies réglementées

Une déclaration enregistrée en octobre a été orientée dans la voie « maladies réglementées ». Il s'agit d'une suspicion de Loque américaine sur un rucher situé dans la Drôme, et qui a été infirmée à la suite de la visite du vétérinaire mandaté.





Voie MMA mortalités massives aiguës

Une déclaration enregistrée en octobre dans l'Ain a été orientée vers cette voie. Les investigations sont en cours.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

Vous constatez des mortalités ou des affaiblissements de colonies d'abeilles

Contactez rapidement l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère (OMAA) de votre région.



- Un guichet à votre écoute gratuitement
- Une prise en compte de votre déclaration
- Un vétérinaire diplômé en pathologie apicole
- Un retour individualisé
- 7 jours sur 7 toute l'année



Comprendre ce qui impacte vos colonies : *Varroa destructor*, frelon asiatique, loques, virus, intoxication, problèmes zootechniques...

Participer collectivement à une meilleure connaissance des troubles de santé de l'abeille mellifère.

- Auvergne-Rhône-Alpes 04 13 33 08 08
- Bourgogne-Franche-Comté 03 62 02 28 20
- Bretagne 02 44 84 68 84
- Hauts-de-France 03 62 02 08 02

- Île-de-France 01 86 86 00 25
- Occitanie 05 31 60 91 91
- Pays de la Loire 02 41 69 80 69
- Provence-Alpes-Côte d'Azur 04 83 43 33 49

www.plateforme-esa.fr





Frelons Asiatiques

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes

www.frelonsasiatiques.fr



Point de situation « Frelons asiatiques, Vespa Velutina » : Données FRGDS

Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné "frelon asiatique" ou "FA" ci-après.

Une explosion du nombre de nids découverts ce mois-ci !

Pour ce mois d'octobre, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 4 457 nouveaux signalements de nids confirmés, avec une augmentation de + 160% par rapport au mois dernier et de + 173% par rapport à la même période en 2023

Sur le nombre total de nids FA depuis début février 2024, on a une augmentation de +74% (9 546 nids FA) par rapport à la même date en 2023 (5 478 nids FA). Et à fin octobre, le nombre de nids est déjà supérieur de + de 1 700 à celui de fin de saison 2023 (7800 à janvier 2024).

Les fondatrices ont commencé à quitter les nids (par vagues successives) pour le vol de fécondation et l'hivernation ensuite. Il est encore nécessaire de déclarer et de faire détruire les nids.

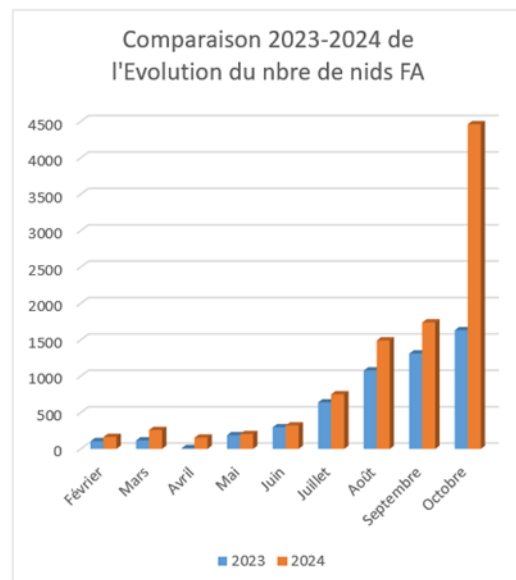
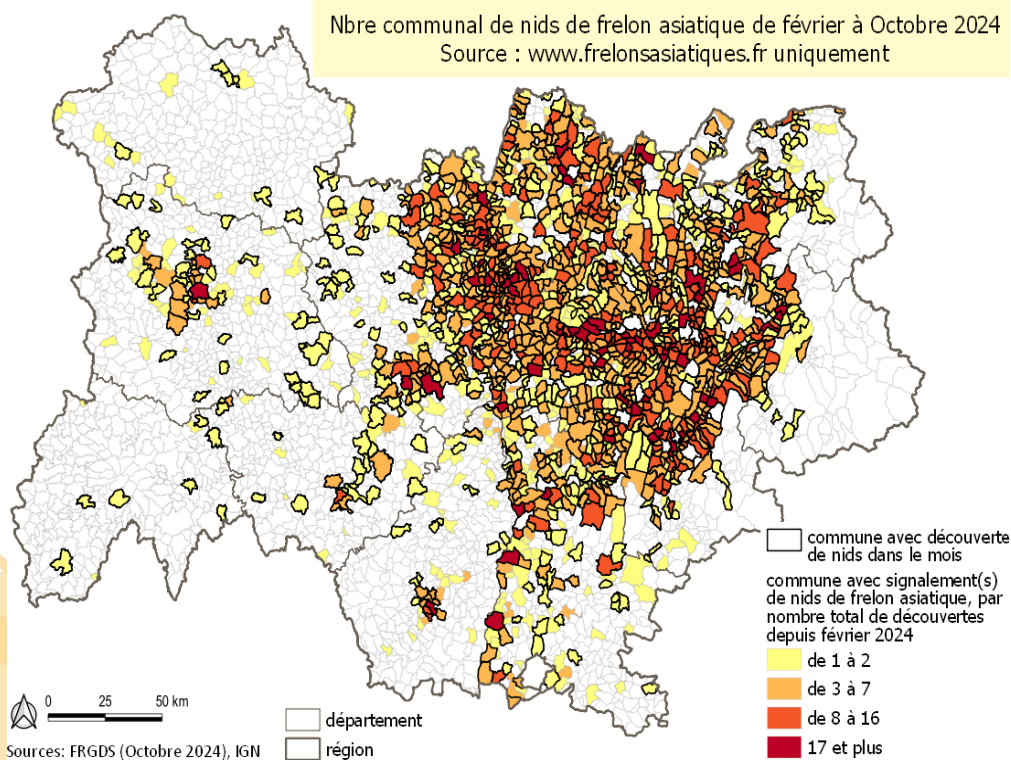


Photo : FRGDS

A partir d'avril, la carte ne présente que les nids de la saison en cours (et non plus les nids secondaires de la saison précédente détectés sur 2024, que vous pouvez retrouver sur la cartographie de la plateforme).



Actualités

Déclarer vos ruches : plus que quelques semaines

La campagne de déclaration de ruches obligatoire s'est ouverte comme chaque année le 1er septembre et se finira le 31 décembre. Tous les propriétaires ou détenteurs de colonies d'abeilles dès la 1ère ruche sont concernés.

Même si vous avez déclaré vos ruches avant le 1er septembre 2023, vous devez procéder à la déclaration pendant la période obligatoire.

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/declarer-vos-ruches-a5085.html>

Déclarez vos ruches
entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

4^{ÈME} SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE ET
TECHNIQUE DU RÉSEAU ADA-ITSAP
PROGRAMME DES VISIOCONFÉRENCES

15, 18 & 19
NOVEMBRE 2024

Séminaire scientifique et technique du réseau ADA et ITSAP :

L'ADA et l'ITSAP organise leur 4^e séminaire scientifique sur les thèmes

- Le 15 novembre : La ressource et la gestion des défis en apiculture
- Le 18 novembre : L'optimisation de la production et la qualité des produits
- Le 19 novembre : La cire, un enjeu pour la santé des colonies

Réservez vos places pour participer, chaque matinée a son lien d'inscription.

Inscriptions et programme détaillé :

<https://www.adafrance.org/2024/10/17/4eme-seminaire-scientifique-et-technique-du-reseau-ada-itsap/>



Fnosad-LSA, journées techniques

Les prochaines Journées techniques apicoles de la Fnosad-LSA, organisées par le GDSA76, se dérouleront les 17 et 18 janvier 2025 au Casino de Dieppe, en Seine-Maritime

Thème : Préserver l'abeille, maillon de notre chaîne de vie

Durant ces 5^{èmes} journées techniques de la Fnosad-LSA, il sera question de frelons asiatiques, d'Aethina tumida, de loque américaine et bien sûr de Varroa destructor. De nombreux experts et chercheurs, spécialistes de ces questions, seront présents.

Consultez le programme, découvrez les modalités pour prendre part aux repas organisés sur place, et inscrivez-vous sans attendre : <https://fnosad.fr/t/dieppe>

Webinaires des Rencontres sanitaires apicoles

29/11/24, 8h30-10h, Nouveau webinaire :

« **Santé des colonies : restons vigilants toute l'année !** »

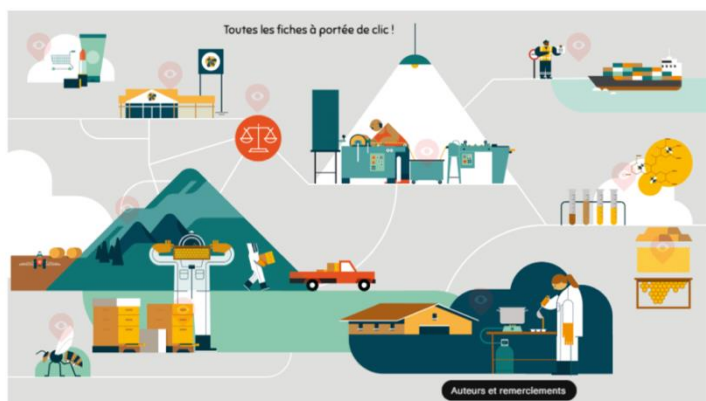
A partir d'un témoignage d'apiculteur, nous aborderons des sujets très divers :

- Quand et comment avoir un œil sanitaire,
- Le travail annuel pour avoir des colonies en bonne santé,
- La gestion des colonies faibles

Inscriptions :

https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_23yQ1YSuRJOjTYVMCb10EA

Le replay du webinaire des RSA "Gestion de varroa en hiver : quoi de neuf ? " est désormais disponible : <https://youtu.be/609Lw1orTdA>



La cire en apiculture : les clés pour améliorer sa qualité

Le réseau des ADA et publie un guide numérique. Ce référentiel s'adresse à tous les acteurs de la filière, et donne des clés pour mieux comprendre et améliorer collectivement la qualité des cires introduites dans les colonies.

<https://itsap.asso.fr/articles/la-cire-en-apiculture-les-cles-pour-ameliorer-sa-qualite>

Résultats de l'ENMHA : enquête nationale des mortalités hivernales de abeilles

Les résultats de l'Enquête nationale de mortalité hivernale des colonies d'abeilles (ENMHA) sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA (<https://www.plateforme-esa.fr/fr/resultats-enquete-nationale-de-mortalite-hivernale-des-colonies-dabeilles-enmha>)

Le rapport national pour l'hiver 2023-2024 est désormais accompagné de rapports présentant les résultats pour chaque région. Retrouvez celui de notre région :

https://www.plateforme-esa.fr/sites/default/files/2024-10/rapport_regional_aura_2024.pdf



Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles ENMHA 2023-2024

Résultats nationaux
Rapport